Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services
De la navigation aérienne

Direction des opérations

Service de la navigation aérienne Centre-Est
Organisme de Chambéry

Messieurs des présidents
Ligue Rhône alpes
135 rue du mâconnais
73000 Chambéry le haut
et
Comité départemental de Savoie
Maison des sports
90 rue Henri Oreiller
73000 Chambéry

Référence : 17_001/ SNA-CE/ LFLB
Votre réf: Protocole d'accord du16/10/20018
Suivi par : Bernard Dumas
E-mail : bernard.dumas@aviation-civile.gouv.fr
Tél 00 33 4 85 44 09 51
Fax 00 33 4 85 44 09 59

Chambéry, le 20 janvier 2017

Messieurs les présidents,

Comme convenu dans le protocole d'accord définissant les conditions d'utilisation des plates-formes « les Brocolis » et « Méry moto-cross » je vous informe que la saison dite « charters neige » a débuté le samedi 17 décembre 2016 et se terminera le dimanche 16 avril 2017.

Vous souhaitant bonne réception,.

Cordialement,

Le Chef circulation aérienne

Bernard Dumas.

Ressources, territoires et habitats Energie et climat Développement durable Prévention des risques Infrastructures, transports et mer
Présent pour l'avenir